

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE
Arrondissement de
BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres en
exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération du : 2017.04.07
Rendue exécutoire le : 2017.04.07
Publiée le : 2017.04.07

Séance du 7 avril 2017
N°04

OBJET : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2017 - L'EYCHO CENTRE SOCIAL : ADOPTION.

L'an deux mille dix-sept le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le trente et un mars deux mille dix-sept par Monsieur le Président, s'est réuni à l'Eycho de Migron sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, Président.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Florence CAÇÃO, M. Benoît GAYOU, Mme Véronique JUSOT, M. Nicolas ÔNG, M. Alain VERGNIAULT.
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Pierre LAMAGNERE, M. Jacques BALAN.
- Au titre du collège des habitants : Mme Annie AMBIES, M. Stéphane ESNAULT, Mme Liliane PALLAS.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNE PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Yannick UHEL.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Laëtizia DUMAS-LAFOURCADE.
- Au titre du collège des associations : M. Jean-Claude DELOBEL.

ABSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Richard CABRAFIGA, Mme Betty PICCIOLI.
- Au titre du collège des associations : M. Michel ROMUALE.
- Au titre du collège des habitants : Mme Christy Marie-Françoise BUSSY, Mme Yolande FRAGA.

Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, président de l'Eycho Centre Social présente le rapport suivant :

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2017 dont vous avez chacun reçu un exemplaire intégral ainsi que la note de présentation prévue à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, soumis à votre approbation, s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à la somme de 794 400,59 €uros.

Soit pour la section d'investissement : 39 234,76 €.

Et pour la section de fonctionnement : 755 165,83 €.

Les chapitres budgétaires sont présentés et votés par nature aussi bien en fonctionnement, qu'en investissement.

Ceci étant, je vous demande de bien vouloir vous prononcer, chapitre par chapitre, sur le budget primitif de l'Eycho Centre Social de la Ville d'Eysines pour l'exercice 2017.

En section de fonctionnement :

⇒ En dépenses :

Les chapitres

- | | | | |
|--|-----------|------------|----------------|
| • 011 Charges à caractère général | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 012 Charges du personnel et frais assimilés | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 65 Autres charges de gestion courante | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 66 Charges financières | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 67 Charges exceptionnelles | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 023 Virement à la section d'investissement | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 042 Opération d'ordre de transfert entre sections | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |

⇒ En recettes :

Les chapitres

- | | | | |
|--|-----------|------------|----------------|
| • 013 Atténuation de charges | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 74 Dotations, subventions et participations | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 75 Autres produits de gestion courante | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 042 Opération d'ordre de transfert entre sections | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |

En section d'investissement :

⇒ En dépenses :

Les chapitres

- | | | | |
|---|-----------|------------|----------------|
| • 20 Immobilisations incorporelles | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 21 Immobilisations corporelles | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |
| • 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | pour : 10 | contre : 0 | abstention : 2 |

⇒ En recettes :

Les chapitres

- **10** Dotations, fonds divers et réserves pour : 10 contre : 0 abstention : 2
- **021** Virement de la section de fonctionnement pour : 10 contre : 0 abstention : 2
- **040** Opérations d'ordre de transfert entre sections pour : 10 contre : 0 abstention : 2

Par ailleurs, afin de procéder à l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de ce budget, je vous demande d'autoriser le Président de l'Eycho Centre Social de la Ville d'Eysines à procéder à toutes les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales et des différents organismes partenaires chaque fois que cela sera opportun.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, par 10 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.



Pour expédition conforme
Le Président,



L'EYCHO CENTRE SOCIAL

BUDGET PRIMITIF

Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Voté chaque année par le Conseil d'Administration, le budget de l'Eycho présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention du Centre Social. Il reprend les grandes orientations budgétaires préalablement débattues pour le budget.

Cette année encore, le budget primitif 2017 est un budget réaliste et maîtrisé.

Dans la continuité de l'action du Centre Social et de son agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- Les prestations de service avec une valorisation prudente de la participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification et d'une adhésion annuelle adoptées en Conseil d'Administration.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
 - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental (prestation de service unique).
 - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, dans le cadre de la politique active de recherche de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités (Préfecture, VVV, ARS...).
- La participation de l'ETAT pour le financement du poste adulte relais (médiateur social) en 2017.
- Le financement du poste d'intervenant social via la convention cadre de médiation avec les bailleurs Domofrance et Clairsienne.
- La mise en œuvre d'une nouvelle convention avec Domofrance en cours de finalisation pour le financement du poste de médiateur social.

- L'effort soutenu de la ville dans le cadre de l'attribution de la subvention municipale.

L'année 2017 verra le développement du Centre Social sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement adapté à ces orientations tant en moyens humains que matériel.
- Une adaptation du format de ses activités dans les 4 branches : sports loisirs, famille, socioculturelle et nouvelles technologies-communication, selon les dispositions du renouvellement du projet du Centre Social 2015-2018.
- L'accueil de proximité des antennes de quartier.

Le projet 2015-2018, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, sera mis en œuvre durant la période de validité de façon souple et adaptée dans le cadre des moyens disponibles du Centre Social.

Le budget principal 2017

Le budget est composé de deux grandes sections : l'une consacrée au fonctionnement, où l'on trouve par exemple les frais de personnel et les dépenses courantes de la structure..., et l'autre consacrée à l'investissement, avec les dépenses d'équipement.

Le budget principal total s'élève à **794 400,59 €**

L'équilibre budgétaire est le suivant :

L'équilibre budgétaire 2017

Fonctionnement

Recettes	
Atténuations de charges	39 000,00 € (6,44%)
Produits services/domaine et autre	66 200,00 € (10,93%)
Dotations, subventions & participations	
Commune	379 750,00 € (62,75%)
Autres subventions	120 000,00 € (19,82%)
Autres produits de gestion courante	100,00 € (0,01%)
Produits exceptionnels	107,00 € (0,01%)
Résultat reporté 2016	150 008,83 €

Recettes réelles

605 157,00 €



Dépenses

Charges à caractère générale	185 075,85 € (24,50%)
Charges de personnel et frais assimilés	542 100,00 € (71,78%)
Autres charges de gestion courante	4000,00 € (0,52%)
Charges financières	300,00 € (0,03%)
Charges exceptionnelles	500,00 € (0,06%)
Opération d'ordre dotations aux amor.	7 189,98 €
Virement à la section d'investissement	16 000,00 €

Dépenses réelles

755 165,83 €

Investissement

Recettes	
Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA : 517,47€
Amortissements des immobilisations	7 189,98
Virement de la section de fonctionnement	16 000,00 €
Solde d'exécution positif reporté	15 527,31 €

Dépenses

Immobilisations incorporelles	3000,00 € (7,61%)
Immobilisations corporelles	36 127,76 € (92,06%)
Reprise sur autofinancement antérieur	107,00 €

39 234,76 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget du Centre Social fait apparaître les dépenses et les recettes prévisionnelles liées au fonctionnement courant des différents services que l'Eycho rend aux habitants. Ces estimations sont les plus sincères possibles aussi bien en recettes qu'en dépenses.

⇒ **Recettes de fonctionnement : 755 165,83 € (inclus l'excédent de fonctionnement reporté)**

Soit en volume + 10,35% par rapport au BP 2016 et +1,33% par rapport aux recettes réelles de celui-ci. Elles sont constituées de :

1-Atténuations de charges : 39 000,00 €

Ces remboursements émanent :

- De la prise en charge partielle du salaire pour un agent du centre social en contrat aidé Préfecture (CUI) avec un financement de l'Agence Nationale de Paiement pour une année pleine (recrutement du médiateur social au 5 décembre 2016).
- De la convention avec les bailleurs sociaux Domofrance et Clairsienne qui donne lieu à un financement du poste de l'intervenant social.

2-Produits des services et du domaine : 66 200,00 €

Il s'agit de la part financée directement par les familles sur les activités et actions qui leur sont proposées par les quatre antennes. Ce chapitre enregistre aussi l'adhésion annuelle au centre social.

3-Dotations et participations : 499 750,00 €

Ces recettes intègrent principalement la subvention de la ville augmentée en 2017 de 0,46%, mais aussi des financements pour la structure de Centre Social ainsi que des projets et actions menés par les antennes de l'Eycho alloués par la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, l'ARS, le Département.....

4-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 107,00 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférée à la section de fonctionnement, cette subvention a été allouée en 2016 par la CAF pour financer de l'équipement informatique sur l'antenne du Vigean.

⇒ **Dépenses de fonctionnement : 755 165,83 €**

Soit en volume + 10,35% par rapport au BP 2016 et 7,64% sur les dépenses réelles de fonctionnement.

1-Charges à caractère général : 185 075,85 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses destinées à l'activité des antennes du centre social qui seront adaptées dans leur format. Ces charges tiennent aussi compte des nouvelles actions qui vont être mises en place dans le courant de l'année, la préparation du 3^{ème} agrément, la réalisation de chantiers d'insertion et de projets d'aide aux jeunes dans une démarche de mobilisation et d'accompagnement en vue de faciliter leur accès à l'emploi.

Les nouvelles évolutions urbaines telles que le front de rocade du quartier la forêt feront l'objet d'une analyse dans la perspective du nouvel agrément.

2-Charges du personnel : 542 100,00 €

L'effort d'optimisation se poursuit en 2017. Les charges de personnels seront contenues à l'application stricte des mesures statutaires et l'évolution des obligations légales (le taux de charges patronales, réforme des statuts de la fonction publique territoriale...) et, aux besoins nécessaires au déploiement des activités définies dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'Établissement Public Administratif.

Le mouvement des effectifs évoluera de par l'emploi en année pleine du médiateur social, du retour à l'emploi en année pleine à temps d'un agent à temps partiel, l'emploi de contractuels en tant que de besoins saisonniers, et par des moyens spécifiques qui pourront être développés dans le cadre du renouvellement de l'agrément.

3-Autres charges de gestion courante : 4 000,00 €

Des demandes de formations sont formulées par les équipes ainsi que par les bénévoles de l'Eycho.

4-Charges financières : 300,00 €

Il s'agit des frais inhérents aux chèques vacances des familles pour le paiement des activités.

5-Charges exceptionnelles : 500,00 €

Il s'agit de titres annulés sur les exercices antérieurs (en 2016, aucun mandat n'a été établi au compte 6688 pour effacé un impayé).

6-Opérations d'ordre dotations aux amortissements : 7 189,98 €

Il s'agit des amortissements des biens et autres acquisitions des années précédentes.

7-Autofinancement prévisionnel : 16 000,00 €

Le budget de fonctionnement parvient à dégager cette somme pour autofinancer la section d'investissement du budget.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses et recettes de cette section s'équilibrent à 39 234,76 €.

Les investissements de l'Eycho centre social sont variés, allant de l'acquisition de licence de logiciels à l'achat de matériel informatique, d'appareil électroménager, d'équipement de bureau, de matériel roulant...

⇒ **Dépenses : 39 234,76 €**

Elles sont constituées de :

1-Immobilisations incorporelles : 3 000,00 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses pour de l'acquisition de logiciel spécifique ou bureautique.

2-Immobilisation corporelles : 36 127,76 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses liées à l'achat :

- de matériel informatique (10 000,00€)
- de bureautique (6 500,00€)
- d'autres équipement (19 600,00€) : nouvel espace du vigean, véhicule, téléviseur, matériel sportif (vélos)...

3-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 107,00 €

Il s'agit de la reprise sur l'autofinancement antérieur.

⇒ **Recettes : 39 234,76 € (inclus l'excédent d'investissement reporté)**

1-Dotations, fonds divers et réserves : 517,47 €

Il s'agit des recettes provenant du FCTVA (matériel ou autres biens acquis sur l'exercice 2015).

2-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 7 189,98 €

Il s'agit du matériel existant encore amortissable sur l'exercice 2017.

3-Virement de la section de fonctionnement : 16 000,00 €

Le budget de fonctionnement dégage cette somme pour autofinancer la section d'investissement du budget.

Acte à classer

EYCHO17_00041

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-12T11-03-20.00 (MI205497409)

Identifiant unique de l'acte :

033-200027779-20170407-EYCHO17_00041-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BUDGET 2017

Date de décision : 07/04/2017



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.3. document budgétaire

Acte : [DOCBUDG-20002777900012-033008-BP-2017-12042017000000.XML](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 12/04/17 à 11:03

Date 12/04/17 à 11:03

Date 12/04/17 à 11:10

Par [PIERRE Valerie](#)

Par [PIERRE Valerie](#)

Acte à classer

EYCHO17_00039

1 En préparation
2 En attente retour
Préfecture
3 > AR reçu <
4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-12T09-57-34.01 (MI205494458)

Identifiant unique de l'acte :
033-200027779-20170407-EYCHO17_00039-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2017 - L'EYCHO
: ADOPTION.

Date de décision : 07/04/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)

Acte : [délibération n°4 budget 2017 l'eycho.PDF](#)

Pièces jointes : [BP 2017 reprise ant.reslt.2016.PDF](#)

[CA 2016 tableau resultats exec.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/17 à 09:57

Par [PIERRE Valerie](#)

Transmis

Date 12/04/17 à 09:57

Par [PIERRE Valerie](#)

Accusé de réception

Date 12/04/17 à 10:14

TABEAU DES RESULTATS D'EXECUTION

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes			
Prévisions budgétaires	11 857,68	597 100,00	608 957,68
Titres de recettes émis	12 391,68	599 483,82	611 875,50
Rattachements		36 618,24	36 618,24
Total	12 391,68	636 102,06	648 493,74
Restes à réaliser			
Dépenses			
Prévisions budgétaires	20 222,37	684 311,94	704 534,31
Mandats émis	5 229,06	572 328,08	577 557,14
Rattachements		977,09	977,09
Total	5 229,06	573 305,17	578 534,23
Restes à réaliser			
Résultats de l'exercice			
Solde d'exécution			
Excédent	7 162,62	62 796,89	69 959,51
Déficit			
Résultat reporté		87 211,94	
Excédent	8 364,69		
Déficit			
Résultat de clôture			
Excédent	15 527,31	150 008,83	165 536,14
Déficit			
Solde RAR Investissement			
Excédent			
Déficit			
Résultat cumulé			
Excédent	15 527,31	150 008,83	165 536,14
Déficit			

Fait à Eysines, le
Le Comptable Publique

M. Thierry DUHAYON



Le Président du Centre Social

M. Jean-Baptiste MARTIA

RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT À AFFECTER PAR ANTICIPATION	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	62 796,89
RÉSULTAT REPORTÉ DE L'EXERCICE ANTERIEUR	87 211,94
RÉSULTAT DE CLÔTURE À AFFECTER	150 008,83
BESOIN RÉEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	7 162,62
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR	8 364,69
	15 527,31
RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ	165 536,14
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON MADATÉES	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT RESTANT À RÉALISER	0,00
SOLDE DES RESTES À RÉALISER	0,00
BESOIN RÉEL DE FINANCEMENT	0,00
AFFECTATION ANTICIPÉE DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	150 008,83
EN COUVERTURE DE BESOIN RÉEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVEST. (recette budgétaire au compte 1068)	0,00
SOUS-TOTAL	150 008,83
EN EXCÉDENT REPORTÉ À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (recette non budgétaire au compte 110 ligne budgétaire R002)	150 008,83
SOUS-TOTAL	150 008,83
TOTAL À AFFECTER	150 008,83

Fait à Eysines, le
Le Comptable Public

M. Thierry DUHAKON

Le Président du Centre Social

M. Jean-Baptiste MAÏTIA

